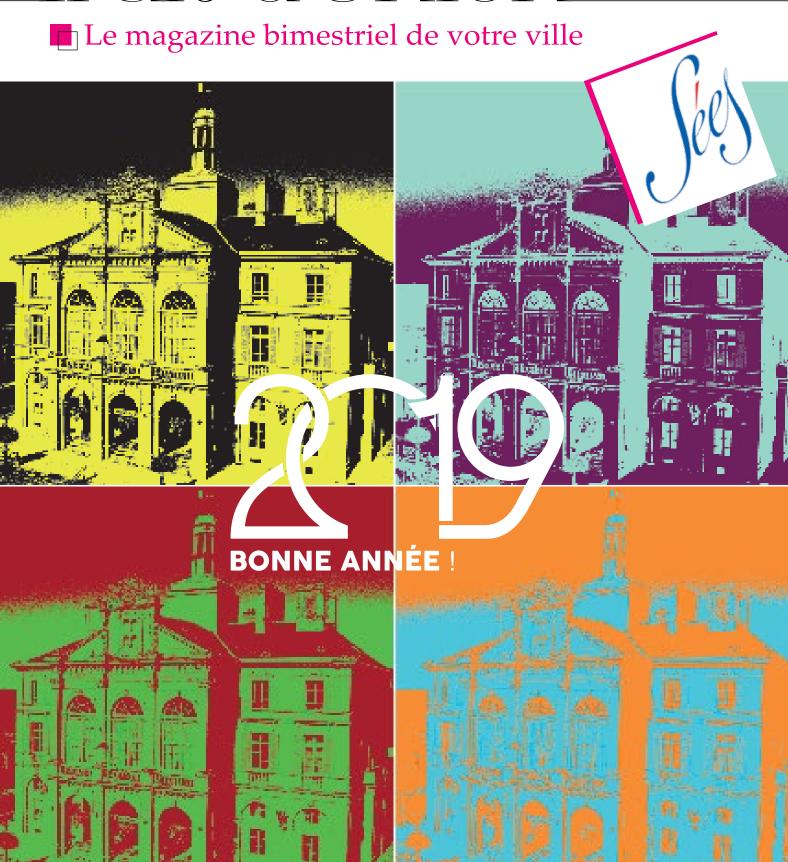
Trait d'Union

N°465 / janv.-fév. 2019

www.ville-sees.fr





Vivre à Sées

Voeux à la population > vendredi 18 janvier à 19h

DOSSIER

Sapeurs-pompiers : des besoins grandissants

Actualités

Vos commercants a votre ecoute...

Optique Herpin

A votre service depuis plus de vingt ans, Claude vous accueille avec le sourire chaque matin dès 8h30. A votre demande, elle peut également se rendre à votre domicile pendant l'heure du déjeuner.

De nouvelles collections arrivent chaque mois, comme les lunettes rock de chez Vinyl Factory en Janvier...ou bien encore, les pétillantes lunettes de la collection espagnole de chez Gigi Barcelona.

32 rue de la République Tél.: 02 33 27 82 93

Du mardi au vendredi 8h30 - 12h15 et 14h15 - 19h Samedi 8h30 - 12h15 et 14h15 - 18h



Sées too Vue

Implanté en 2006, ils vous offrent des équipements pour répondre à tous vos besoins et exigences, des montures mais aussi des verres qui sont Origine France Garantie (Novacel).

Depuis un an, un audioprothésiste en partenariat avec l'enseigne Amplifon est présent pour vous proposer un bilan auditif gratuit.

Après votre rendez-vous ophtalmologique, vous pouvez demander leur passage, que ce soit en maison de retraite, en Ehpad, en maison spécialisée ou à domicile (jusqu'à 30 minutes autour de Sées).

26 Rue Louis Forton Tél.: 02 33 26 46 99

Lundi 14h - 19h Mardi au vendredi 9h30 - 12h30/14h - 19h Samedi 9h30 - 12h30/14h - 18h Fermé le lundi en juillet et août



Visage & Corps



Shiva.

24 rue Louis Forton Tél.: 02 33 31 89 15 Lundi de 14h à 18h Mardi au vendredi de 9h30 à 19h Samedi de 9h-17h

Dans un espace de près de 90m², l'Institut Shiva vous propose des soins dédiés au bien-être et à la relaxation. Les soins visage et corps, la beauté des mains et des pieds où la relaxation seul ou en duo vous bercent dans un univers délassant et chaleureux.

Découvrez également le sauna infra rouge et ses bienfaits pour une détente optimale.

Émilie & Estelle vous recevront pour toutes vos questions, conseils et astuces beauté.



44 rue Billy Tél.: 02 33 27 89 97 Lundi: 14h - 19h Mardi: Jeudi 9h - 19h Mercredi: 15h - 19h

Premier institut Bio sur Sées! Esthéticienne depuis plus de 28 ans, Frédérique a souhaité apporter son professionnalisme dans son institut « Au Grain de Beauté » résolument intimiste, ou la qualité des soins rivalise avec un accueil raffiné, ainsi qu'une qualité de produits BIO avec les marques : Estime et Sens, Baïja, Miss W maquillage et le Secret

des Fées pour s'offrir une pause ou se faire chouchouter, les portes de l'institut vous transportent dans un cadre à l'ambiance zen.



Instant Beaute

Samedi: 9h - 13h

17 rue de la République Tél. : 02 33 31 16 65

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Muriel vous offre un large choix de soins du visage et du corps avec les produits de la marque française Guinot. Pour le maquillage, elle travaille avec la gamme Pupa Milani et Yvan Serras (marque française). Elle propose également une sélection de parfums, bijoux et accessoires... Installée depuis 2009 la clientèle fidèle se ravit de son accueil chaleureux et de l'ambiance sereine du salon. Une cure de jouvence pour les admirateurs du bien-être.

Sommaire...

p.2 > 5

Actualités

Vos commerçants à votre écoute...

Retour sur...

Jumelage Cérémonie 14-18 Nettoyons la nature Collecte nationale de la banque alimentaire Belle réussite! La Foire aux dindes

p.6 > 9

Dossier

Sapeurs-Pompiers : des besoins grandissants!

p. 10 > 13

Vivre à Sées

Elections : le répertoire électoral unique Recyclage : Mieux maîtriser son tri ! Le centre hospitalier intensifie son offre

de soin

L'accueil de jour Travaux réalisés sur la commune

Médaille des familles Infos pratiques Etat-civil

p. 14 Vie municipale Tribunes des élus

p. 15 Agenda

Cérémonie des Voeux à la population le Vendredi 18 janvier à 19h00 à l'Espace Culturel des Halles





L'année 2018, est terminée et a emmené avec elle, des joies, des peines et aussi un cortège d'évènements et de manifestations sur la ville. Des commémorations patriotiques de la célébration de l'armistice de 1918, un siècle passé, aux dimanches au bord de l'Orne et sa guinguette de fin de deuxième guerre mondiale, c'est la

chronique du temps passé et du temps qui passe. Simplement pour nous rappeler que la paix est un bien très fragile et que nous devons tout faire pour la préserver.

Des évènements récents dus au terrorisme aveugle, nous rappellent que rien n'est jamais gagné, et que nous devons rester attentifs pour sauvegarder la paix.

Une année de paix et de solidarité

C'est bien sûr le premier des vœux que je formule pour cette nouvelle année, dans le monde, en France, dans nos villes et nos familles.

L'obtention d'un travail pour celles et ceux qui souffrent du chômage.

Une sortie de la précarité pour certains de nos concitoyens, englués dans la misère.

En cette année 2019 qui commence, ce sont ces vœux que je formule pour les Sagiennes et les Sagiens, en incluant bien sûr un bien inestimable, ceux de très bonne santé. Des vœux de bonne et heureuse année 2019, à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

Mairie de Sées Place du Général de Gaulle 61500 SÉES Tél.: 02 33 81 79 70 E-mail: mairie@sees.fr

Site internet: www.ville-sees.fr

Trait d'Union janvier-février 2019 Magazine bimestriel de la Ville de Sées Directeur de la publication : J-Y Houssemaine Rédacteurs: M. Dehayes, N. Gripon, E. Lalande, C. Richard, C. Gobey, D. Sabre, CH de Sées. PAO: M. Dehayes Photos: M. Dehayes, V. Loritte, Laurent B., CH de Sées Imprimerie: Bémo Graphic - Alençon



Actualités



RETOUR SUR..

Tumelage



Fin Octobre, les deux comités jumelage franco-anglais se sont retrouvés dans la cité sagienne et ont fêté à l'occasion, 35 ans d'amitié commune. Au programme, étaient prévus une réception à la mairie, un dîner aux saveurs normandes, une visite du manoir de Courboyer dans le Perche, une balade guidée à Bellême, la découverte d'une cidrerie et une randonnée à la Roche d'Oëtre. Un moment de retrouvailles festif et d'échanges chaleureux, toujours apprécié de tous!

Centenaire



Samedi 17 Novembre a eu lieu la représentation théâtrale « Sous les pommiers en pleurs ». Le public a été conquis par l'histoire de ces trois Sagiennes vivant les années de guerre au gré des courriers et des articles de journaux et du maréchal des logis

Gustave Letourneur Hussard du 14° revenu du front marqué par l'horreur des combats. Cette pièce labellisée « mission du centenaire » accompagnée de la chorale Résonance a reçu un accueil très chaleureux de l'ensemble des spectateurs.



Jean-Yves Houssemaine, Maire de Sées, Alain Chaladay, Général, Jocelyne Benoit Conseillère départementale, Jérôme Rouillé, Président du Souvenir Français, et Lucien Brière Président des anciens combattants de Sées.

Nettoyons la nature



Les enfants de l'école Marie-Immaculée (classe CE2) ont participé à l'action « Nettoyons la nature » dans les rues de la ville.

Cette démarche éco-citoyenne s'inscrit dans le projet de l'école qui a pour thème : le développement durable.

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Cette année, 45 tonnes de denrées alimentaires ont été récoltées dans le département dont 2,3 tonnes à Sées grâce à la participation des 4 magasins (Intermarché, Carrefour, Leader Price et Epi Services). Le poids de denrées récoltées sur Sées est cette année légèrement supérieur à l'année dernière! Un grand merci aux généreux donateurs.

Octobre Rose

3 768,23 €

Grâce à vos dons, les ateliers "bienêtre" pour les femmes atteintes du cancer du sein pourront voir le jour dès le premier semestre 2019.



BELLE RÉUSSITE

La ville a accueilli le 1^{er} décembre les trois architectes Cristina, Cyrielle et Marion, issues de l'Ecole de Chaillot à Paris, pour une présentation de leur étude sous forme de conférence "Sées, un patrimoine aux 1 000 facettes" qui a réuni une cinquantaine de personnes.

EHPAD SAINTE: THERESE



La résidence Sainte-Thérèse a organisé le lundi 17 décembre son traditionnel goûter-spectacle de fin d'année.

Pour cette occasion, les familles des résidents étaient invitées à partager un moment teinté de convivialité. Diego Perez, accordéoniste a rythmé notre journée par des airs connus de tous et dépassant les générations.

Un goûter est venu parfaire cette agréable journée. Ces festivités se sont poursuivies pour les résidents tout le mois de décembre par différentes animations.

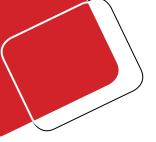


pédestre de l'année : les 10 km de Sées.

Le public qui n'aura pas eu froid aux yeux aura pu déambuler en musique avec la Gangs-tar Fanfare entre le Marché de Noël, Place du Général de Gaulle et la Bourse aux jouets, Place des Halles.

La course et la marche seront reportées le samedi 11 mai.





Le Dossier





tions,

- > la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes.
- Il ressort d'une compétence partagée entre l'État et les collectivités locales.

Les missions de secours d'urgence sont principalement assurées par les sapeurspompiers, regroupés au sein d'établissements publics départementaux (les services départementaux d'incendie et de secours : Sdis), complétés dans une vingtaine de départements par des corps communaux et intercommunaux, ainsi que d'unités militaires (Brigade de sapeurs-pompiers de Paris et Bataillon des marins-pompiers de Marseille). Toutes ces organisations sont identifiées par un vocable commun : les services d'incendie et de secours.

À leurs côtés agissent également les moyens nationaux de la sécurité civile regroupés au sein de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur : administration centrale, avions bombardiers d'eau et hélicoptères, démineurs, etc. ainsi que des formations militaires de la sécurité civile (FORMISC).

Enfin, ce dispositif est renforcé en cas de besoin par différents services de l'État, les associations agréées de sécurité civile, les réserves communales de sécurité civile et des moyens privés réquisitionnés.

SAPEURS·POMPIERS des besoins grandissants !

Pour faire suite au manque de volontaires chez les sapeurs-pompiers, alors que le nombre d'interventions ne cesse d'augmenter, des campagnes de recrutement se multiplient à la fois au niveau local et national. Le gouvernement a insufflé, à l'automne, un plan d'action pour élargir les conditions d'engagement et inciter à l'implication de nouvelles recrues.

La pérennisation du volontariat et le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers permettent d'assurer notre système de protection des populations.

En 2017, les sapeurs-pompiers ont effectué plus de 4 600 000 interventions:

- > 306 600 incendies (+7%)
- > 3 911 000 secours d'urgence aux personnes (+3%) (regroupant les accidents de la circulation et les secours à victimes - aides à personne.)
- > 52 100 risques technologiques (-2%)
- > 381 800 opérations diverses (-7%)

Soit 12 744 interventions par jour (1 intervention toutes les 6,8 secondes) pour plus de 3,7 millions de victimes prises en charge chaque année.

L'effectif des sapeurs-pompiers est de 248 000 dont :

- > 195 800 sapeurs-pompiers volontaires (79%)
- > 40 500 sapeurs-pompiers professionnels (16%)
 - > 12 500 militaires (5%)

Avec le nombre croissant des interventions, il devient pourtant difficile de concilier vie professionnelle et vie personnelle ce qui conduit souvent au non-renouvellement des engagements.

SAPEURS - POMPIERS

DE FRANCE



ORGANISATION DES SAPEURS-POMPIERS EN FRANCE

Au niveau de la commune

Le Maire est responsable de la sécurité dans sa commune. Chaque commune est protégée par un centre de secours (CS), qui peut être situé dans une commune voisine, ou plusieurs selon son importance. Si un même centre de secours défend plusieurs communes, il peut aussi exister des centres de première intervention (CPI), plus petits.

Au niveau du département

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est dirigé par un officier supérieur de sapeurs-pompiers et placé sous la double autorité du préfet (gestion opérationnelle) et du président de son Conseil d'administration (pour la gestion administrative et financière). Le SDIS est chargé de l'analyse des risques et de la mise en place des moyens de secours. Il organise l'activité de l'ensemble des centres d'incendie et de secours du département. Son centre opérationnel (CODIS) veille 24h/24 et coordonne les différentes interventions.

Au niveau national

Les sapeurs-pompiers sont placés sous la tutelle du ministère de l'Intérieur - Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGS-CGC). Cette direction est chargée de prévenir les risques naturels et technologiques et de coordonner les secours en cas de sinistres très importants.

Les centres d'incendie et de secours

Ce sont les unités territoriales chargées principalement des missions de secours. Ils sont créés et classés par arrêté du préfet en centres de secours principaux, centres de secours et centres de première intervention, en fonction du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) et du règlement opérationnel, et conformément aux critères suivants :

- > Les centres de secours principaux (CSP) peuvent assurer simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention;
- > Les centres de secours (CS) peuvent assurer simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie

ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention;

> Les centres de première intervention (CPI) peuvent assurer au moins un départ en intervention.

Les effectifs

Chaque centre d'incendie et de secours dispose, selon la catégorie à laquelle il appartient, d'un effectif lui permettant au minimum d'assurer la garde et les départs en intervention dans les conditions ci-dessus définies.

Cet effectif est fixé dans le respect des dispositions des guides nationaux de référence, du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel.

- > Les personnels de garde sont susceptibles de partir immédiatement en intervention.
- > Les personnels d'astreinte sont susceptibles de partir en intervention dans un délai fixé par le règlement opérationnel.





Le Dossier

Plus de volontaires pour réduire le temps de prise en charge des victimes

En termes d'effectif, le département compte 1417 sapeurspompiers volontaires dont 19 % de femmes ainsi que 88 sapeurspompiers professionnels et 57 personnels administratifs et techniques.

Le SDIS de l'Orne connaît depuis de nombreuses années une augmentation de son activité opérationnelle et plus particulièrement de l'activité de secours à la personne. La sollicitation dans ce domaine a doublé en dix ans. Les interventions sont passées de 11 250 en 2008 à 22 000 en 2018 avec une augmentation significative de 10 % par centre de secours. Ces données suivent malheureusement la courbe nationale.

Parmi les interventions courantes, le nombre d'interventions pour secours à la personne a explosé. Les raisons ? Difficile

de faire face à une population vieillissante où les personnes âgées souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible mais aussi à la désertification des médecins dans les campagnes. De plus, la surcharge de travail des ambulanciers engendre la multiplication de ce type d'intervention.

Pour regonfler les effectifs et réduire le temps de prise en charge des victimes, des campagnes de sensibilisation aux gestes qui sauvent, sont menées sur l'ensemble du territoire.

Côté moyen humain, dans l'Orne, les besoins en terme de renfort d'effectif sont estimés à 200 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sur les différents centres de secours du département dont 15 SPV pour le CIS Sées.



LES INTERVENTIONS

Les interventions dites "courantes" se classent parmi les suivantes :

- Les incendies : il s'agit de feux d'origine accidentelle ou volontaire, touchant généralement les habitations, les forêts ou les véhicules.
- Le secours aux personnes : il s'agit d'intervention d'équipes de secouristes formés et équipés, capables de réaliser des gestes de secourisme (par exemple : malaise, chute, détresse vitale...)
- Le secours routier : les sapeurs-pompiers interviennent lors d'accidents de circulation afin de dégager les victimes et de sécuriser le site.
- Les opérations diverses : ces interventions consistent à veiller à la protection des biens et de l'environnement. Elles comprennent notamment les opérations d'épuisement, les interventions animalières, le dégagement sur la voie publique...



Interview avec le Lieutenant Guihéneuc chef du centre d'incendie et de secours de Sées

Johan GUIHÉNEUC, ancien militaire de carrière, recruté en qualité de lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels au SDIS de l'Orne depuis le 1er janvier 2017. Îl assume depuis le 1^{er} juin 2018, en tant que sapeur-pompier volontaire, les missions de chef du centre d'incendie et de secours de Sées. Il tient, en tant que professionnel, les fonctions d'officier prévision à

l'état-major du SDIS61.

Quel est le profil type?

J.G.: Nous souhaitons recruter prioritairement des personnes résidant à proximité du centre de secours (moins de 10 min) pour une réactivité à toute épreuve. Nous cherchons des hommes comme des femmes âgés entre 18 et 55 ans, ayant un emploi et ancrés sur le territoire.

A-t-on besoin d'être physiquement entraîné pour

être recruté?

J.G.: Non pas nécessairement. Tout le monde peut devenir sapeur-pompier. Des exercices et des mises en situation sont pratiqués une fois par mois afin de préparer les volontaires dans de bonnes conditions physiques et techniques. La réalisation de manoeuvres nous permet également de tester le matériel et les véhicules.

Y a-t-il un temps minimum à consacrer ?

J.G.: Le volontariat s'organise en fonction des disponibilités de chacun. Etre pompier volontaire impacte forcément sur la vie personnelle. L'important est d'y trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Un accord peut être mis en place avec l'employeur par l'objet d'une convention, ce qui facilite les disponibilités sur le temps de travail.

♦ 18 SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

COMMENT APPELER LES SECOURS

Une personne qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une blessure grave, une brûlure, un départ de feu, un accident de la route... Nombreux sont les risques auxquels nous sommes confrontés dans notre vie quotidienne.

Voici quelques conseils pour savoir quand et comment prévenir les sapeurs-pompiers et les autres services de secours.

Deux numéros d'urgence à retenir : le 18 et le 112.

Dans quels cas appeler?

Vous pouvez appeler les sapeurspompiers lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).

Quels renseignements donner?

Où vous trouvez-vous? Indiquez le lieu le plus précisément possible pour permettre aux secours de vous trouver rapidement (ville, rue, numéro, étage, code d'accès à l'immeuble si nécessaire, etc.);

Que se passe-t-il?

Indiquez la nature du problème (feu, malaise, accident, etc.), le nombre et l'état des victimes ;

Y a-t-il un risque que les choses s'aggravent? Evoquez les risques éventuels d'incendie, d'explosion ou d'effondrement;

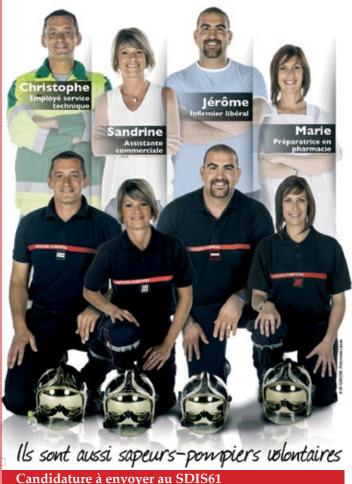
Répondez aux questions qui vous seront posées par la personne que vous aurez au téléphone.

Ne raccrochez jamais le premier!

La personne qui a pris en charge votre appel vous dira quand elle a toutes les informations nécessaires. Donnez votre numéro de téléphone et si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Gardez votre sang froid. Une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours.





Rue Philippe Lebon

61000 Alençon

Tél.: 02 33 81 35 00

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature en joignant :

- > une lettre de motivation > un CV
- > la copie des titres,

> la copie des titres, diplômes ou attestations de formation.

Ensuite, un entretien sera établi entre le volontaire et le Lieutenant afin de mesurer les motivations.

Une fois l'admission, le sapeur-pompier volontaire bénéfice d'une formation initiale ainsi que d'une formation continue et de perfectionnement. La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée entre 21 et 24 jours obligatoires à effectuer dans un délai de 2 ans maximum. Elle est adaptée aux missions confiées et est indispensable à leur accomplissement. En attendant sa finalisation, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.



Vivre à Sées ••••



Au 1^{er} janvier 2019, les modalités d'inscription sur les listes électorales changent ! Pour éviter tout dysfonctionnement, comme le double-vote, la loi n° 2016-1048, dite « Loi POCHON » votée en août 2016, vise à mettre en place une gestion centralisée des listes électorales. Gérées par l'INSEE au sein d'un répertoire électoral unique (REU), celui-ci sera actualisé en permanence, y compris entre deux tours de scrutins.

Qu'est ce qui change pour les électeurs?

Le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre de l'année. Passé cette date, l'électeur ne pouvait plus voter aux élections prévues l'année suivante.

Cette date limite d'inscription sera fixée dans le cas général au 6e vendre-di précédant le scrutin. Ainsi, pour les élections du 26 mai 2019 pour les re-présentants au Parlement européen, les administrés pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019, entrainant automatiquement leurs radiations dans leurs dernières communes de domicile.

Pour les Français établis à l'étranger, cette loi supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Qu'est ce qui change pour la collectivité ?

La liste électorale de chaque com-

mune sera dorénavant extraite du REU, gérée par l'INSEE aux seules fins de gestion du processus électoral.

Les radiations pour décès et incapacité à voter seront appliquées ainsi que les inscriptions d'office pour les jeunes et les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

La compétence d'inscription et de radiation des électeurs, actuellement exercée par les commissions administratives, sera transférée au maire. En pratique, le maire vérifiera si la demande d'inscription de l'électeur répond aux conditions posées par le code électoral (articles L. 11 (I), ou L. 12 à L. 15-1) puis statuera sur cette demande dans un délai de cinq jours à compter de son dépôt. Il lui appartiendra également de radier les électeurs qui ne remplissent plus les conditions, à l'issue d'une procédure contradictoire.

Une commission de contrôle sera créée. Elle s'assurera également de la régularité de la liste électorale. Composée de 5 membres du conseil municipal, elle pourra, à la majorité de ses membres, au plus tard le vingtet-unième jour avant chaque scrutin, réformer les décisions d'inscription et de radiation prises par le maire ou procéder à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou indûment inscrit. La commission se réunira publiquement au moins une fois par an et, en tout état de cause, entre le vingtquatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin.

Les inscriptions s'effectueront toujours en Mairie. Pour cela, vous devez vous munir:

- du Cerfa n°12669*02 (disponible au secrétariat)
- de votre justificatif de domicile de moins de 6 mois
 - de votre pièce d'identité

Vous recevrez courant d'année 2019, de nouvelles cartes électorales en concordance avec le REU.



Collecte des déchets



millions de tonnes de décnets ménagers et assimilés

collectés par le service public de gestion des déchets

en 2015



Traitement des déchets

de tonnes de déchets

envoyés vers les installations de traitement des déchets ménagers et assimilés

en 2014



millions de tonnes de matériaux recyclés utilisés en France, hors bois et granulats en 2014



emplois

liés aux activités de gestion des déchets ou de dépollution

en 2015

milliards d'euros de dépenses de gestion

en 2014 Impacts environnementaux millions de tonnes d'émissions

de CO2 évités

par le recyclage en 2014

Ces données sont issues d'études et d'enquêtes de l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, (enquêtes ITOM 2014 et Collecte 2013) et d'autres structures (SOes, INSEE, EUROSTAT) développant une activité de suivi et d'observation des déchets



Le recyclage progresse en France, mais trier ses déchets n'est pas toujours un réflexe pour tous!.....

A quoi ça sert?

Recycler nos emballages, c'est participer, à notre niveau, à la préservation de notre environnement. Le geste de tri permet de réaliser un coup double : réaliser des économies d'énergie et préserver des ressources naturelles précieuses. En triant ses déchets, chacun de nous participe à la préservation de notre environnement. Encore faut-il le réaliser correctement pour qu'il soit efficace...

Comment ça fonctionne?

Des sacs sont à votre disposition à l'office de tourisme intercommunal des Sources de l'Orne, place du Général de Gaulle à Sées.

Un rappel : les sacs bleus sont destinés à contenir les papiers et cartons uniquement.

Les sacs jaunes sont prévus pour les contenants plastiques (eau, lessive, shampoing...), briques

alimentaires et boites de conserve métalliques.

Attention, ils ne sont pas interchangeables! Pour mémoire, il est imprimé sur les sacs même ce qu'ils doivent contenir! Souvenez-vous qu'un tri mal fait c'est un recyclage perdu...

Il est donc important de n'utiliser ces sacs que pour ce strict usage : ce ne sont pas des sacs poubelle gratuits! Les déchets verts trouveront leur place en déchèterie ou en compost au fond du jardin, et les ordures ménagères (barquettes alimentaires, film plastique,...) dans des sacs poubelle du commerce.

D'autre part, ces sacs sont financés par votre paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), collectée par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne pour le compte du SMRTOM, l'organisme chargé de la collecte des déchets. L'usage de ces sacs pour

une utilisation autre que le tri sélectif a pour effet

la diminution parfois spectaculaire de stocks à certaines périodes, créant une pénurie qui pénalise les bons utilisateurs.

L'office de tourisme doit aujourd'hui gérer ces stocks en attribuant un seul rouleau à la fois par foyer. Si vous n'avez besoin que de l'une ou l'autre couleur, inutile donc de demander systématiquement les deux! A raison de 25 sacs par rouleau, chaque fover en retire 2 ou 3 fois par an en moyenne.

Car côté finances, il y a un effet direct de cette surconsommation: le SMRTOM a dû revoir le budget prévu pour les sacs de tri, et risque à terme d'augmenter le montant de la taxe que paye chaque contribuable pour remédier à l'augmentation de ce coût.

Un usage raisonné et attentif à ce dispositif, associé à un minimum de civisme permettrait une gestion saine et cohérente du tri sélectif à l'échelle de

Te recylce mes piles

utilisees

DANS LA NATURE!

PAR LA FILIÈRE

OBJECTIF: OBJECTIF: 11 **NE PAS JETER** RECYCLER PLUS *Le traitement des piles et petites batteries* collectées permet de récupérer environ 5.000 tonnes de métaux chaque année. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objets de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures,...

NOUVEAU

Un point de collecte de vos piles usagées est à votre disposition en Mairie.



Vivre à Sées ••••



Le Centre Hospitalier de Sées intensifie son offre de soin

Le Centre Hospitalier de Sées poursuit son développement des consultations avancées afin de renforcer une offre de soins de proximité en collaboration avec la médecine générale de territoire.

C'est ainsi qu'actuellement, des consultations en Diabétologie/Endocri**nologie et ORL** ont lieu à un rythme d'une journée ou deux demi-journées par mois.

Deux autres spécialités, Cardiologie et Chirurgie Viscérale se sont ajoutées dès le mois de Novembre.

L'objectif est multiple :

> Instaurer une dé-

marche où le spécialiste vient au patient, supprimant ainsi les déplacements du malade,

Constituer une équipe pluridisciplinaire et renforcer le temps mé-

> Eviter le recours injustifié à des structures spécialisées.

Le recours aux médecins spécialistes est sollicité par les médecins généralistes et/ou les praticiens exerçant au Centre Hospitalier de Sées.

Selon les besoins de la population et des médecins généralistes, la fréquence des consultations pourra évoluer.



Pour toute information ou pour la prise de rendez-vous :

Diabétologie / Endocrinologie / Cardiologie 02 33 31 52 04

> ORL / Chirurgie viscérale 02 33 31 52 08



ZOOM SUR...

Situé au sein du Centre Hospitalier de Sées, l'accueil de jour "La Pommière" est ouvert depuis 2009. Ce dispositif propose d'accueillir 10 personnes par jour ouvrable dans un pavillon autonome aménagé comme un domicile familial. Une équipe pluridisciplinaire en assure l'accompagnement : Aide-Médico-Psychologique; Assistante du service social; Médecin coordonnateur; Cadre de santé; Psychomotricienne; Psychologue.

L'accueil de jour s'adresse essentiellement aux personnes atteintes de troubles de la mémoire et /ou ayant besoin de stimulation cognitive. Il est possible d'y être accueilli une à plusieurs fois par semaine.

L'accueil de jour

Les structures d'accueil de jour proposent des activités permettant de rester autonome plus longtemps et rompre l'isolement.

L'accueil de jour joue un grand rôle dans le maintien de l'autonomie grâce aux activités proposées telles que :

- > Ateliers Mémoire différents (avec supports)
- > Ateliers multi-sensoriels: cuisine, gymnastique douce, jeux de logique, chants, musique, activités manuelles ...
- > Ateliers de la vie quotidienne;
- > Sorties extérieures : Visite jardins, cinéma, médiathèque, promenade...
- > Temps de rencontre...

Ces ateliers, mis en œuvre suffisamment tôt, favorisent un maintien à domicile.

L'accueil de jour permet aussi aux personnes de sortir de leur environnement habituel, de préserver et construire des liens sociaux.

Enfin cette structure joue un rôle dans le répit/soutien aux aidants en leur permettant de libérer du temps dans la journée pour leurs propres occupations, ainsi qu'un soutien, une écoute et une recherche commune de solutions pour améliorer leur quotidien

Le prix de journée est à la charge de la personne accueillie, une participation du conseil départemental peut être accordée sous forme de l'APA (aide personnalisé autonomie) soumis à critères. Une participation aux frais de taxi et véhicule personnel est assurée par le Centre Hospitalier de Sées.

Service d'imagerie MÉDICALE

Le Centre Hospitalier de Sées est doté d'un service d'imagerie médicale. En effet, une salle de radiologie conventionnelle où l'on peut réaliser toutes sortes de radiographies ostéo-articulaires (rachis, genoux, pieds et mains...) ou pulmonaires est à votre disposition.

Ce service est ouvert à tous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sur rendez-vous. Le délai pour obtenir un rendez-vous est rapide et les résultats seront disponibles sous 24 à 48 heures sauf en cas d'urgence.

Lors de votre venue, la manipulatrice vous demandera votre ordonnance ainsi que les documents administratifs tels que la carte vitale, la mutuelle et une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduite ou livret de fa-

Informations et prise de rendez-vous: 02 33 31 52 14.

TRAVAUX REALISÉS SUR LA COMMUNE

Centre polyvalent : accessibilité PMR ouverture du parking avec 62 places supplémentaires



Boules lyonnaises : aménagement du local



Espaces verts : aménagement des serres de la ville









Cantine scolaire : réfection de la salle de restauration changement des fenêtres et porte





Vivier : réfection de la toiture



Gymnase: extension des

Tout parent ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans et dont l'éducation et exemplaire pourront retirer et déposer leur candidature au CCAS avant le 31 janvier 2019. La remise de médaille aura lieu le jour de la fête des mères, le 26 mai 2019.

Renseignements: Tél. 02 33 81 79 71 www.service-public.fr

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES EN MAIRIE

CPAM: sur RDV au 3646

AMELIORATION DE L HABITAT : tous les 2^e jeudis de chaque mois dans les locaux de la CdC (9h30 - 12h) mardi après-midi et le jeudi matin

MISSION LOCALE: sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin

ADMR: le jeudi de 14h à 18h

CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur RDV le 1^{et} mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 au 06 02 63 61 37

MOUVEMENT ADDICTIONS
ALCOOL VIE LIBRE: sur RDV

M. Blaise: 06 60 21 04 32

BANQUE ALIMENTAIRE: tous les jeudis, de 13h30 à 16h

5, Rue du Vivier

Pharmacies de garde

JANVIER

1er: Khin (Courtomer) 02 33 28 40 55

5-6 : Potdevin (Nonant le P.) 02 33 39 94 10

12-13 : Thieulin (Mortrée) 02 33 35 30 93

19-20 : Gourio (Sées) 02 33 27 80 59

26-27 : Gloria (Moulins-la-M.) 02 33 34 54 11

FEVRIER

2-3 : Morruzzi (Ste Gauburge 02 33 34 04 18

9-10 : Vast (Gacé) 02 33 35 52 16

16-17 : Granzotto (Le Merlerault) 02 33 35 42 86

23-24 et 2-3 mars : Leliepault (Sées) 02 33 27 80 54

RésoGardes : service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur www.3237.fr

Etat-civil

NAISSANCES

05/10: Gabin Bothet.

12/10: Zacharie Lebret Chartreux.

15/10 : Nathéo Faby. 26/10 : Agathe Aubert.

05/11 : Mathéo et Milla Arnoux

Naud.

19/11: Ernest Zachary.

Décès

06/10 : Marie Benneton née Thévenon, 79 ans.

09/10 : Marie-Thérèse Vincent née Tavares, 79 ans.

13/10: Henri Thoretton, 94 ans. 14/10: Christian Potier, 93 ans.

14/10: Louis Foubert, 100 ans.

17/10 : Louise Schiano Lomoriello née Frontino, 99 ans.

18/10 : André Drouaire, 85 ans. 20/10 : Denise Tison née Sul-

pice, 96 ans.

23/10 : Sylvie Lamotte, 54 ans. 28/10 : Maurice Esnault, 82 ans.

02/11: Michel Coulange, 88 ans.

05/11 : Paulette Schiappa, 97 ans. 06/11 : Janine Léger née Peccate,

09/11 : Bernard Carletta, 71 ans. 10/11 : Marcelle Rossignol née

Cosnard, 88 ans. 13/11 : Denise Martin née Balavoine, 92 ans.

18/11 : Jeanne Maquère

née Tancray, 92 ans.

22/11 : Marcel Jan, 53 ans.

25/11: Marcel Richard, 81 ans.

27/11 : Aimée Fouilleul née Bergue, 88 ans.

28/11: Guy Granger, 68 ans.

30/11 : Marcel Pichonnier, 88 ans. 01/12 : Jacqueline Boittelle née

Desmoulins, 72 ans.

04/12 : Sœur Marie-Bernadette Delhommois, 92 ans.

06/12 : Sœur Laure Lousberg, 88 ans.

08/12 : Jacqueline Le Vot née Courcier, 90 ans.

10/12 : Paulette Goubert née Lescasse, 92 ans.



Les jeunes nés en janvier 2003 doivent se faire recenser avant le 30 janvier 2019 et les jeunes nés en février 2003 doivent se faire recenser avant le 28 février 2019, après leurs dates d'anniversaires à la Mairie, munis du livret de famille des parents.

Vie municipale



LES TRIBUNES DES ELUS

◆ Tribune de l'opposition

Quand les jeunes nous projettent à Sées en 2025...

Coup de chapeau à un groupe d'élèves du Lycée Agricole, qui a imaginé dès 2012, « Sées 2025 », première éco-ville rurale! Écoutons-les!

- investissement de la ville en matière de développement durable, qui deviendrait, ainsi, pôle d'attraction pour une population nouvelle, avec l'implantation de nouvelles entreprises
- création en centre-ville d'un espace d'information sur la valorisation de la nature, complétant les points de vente des produits agricoles locaux déjà existants.
- navettes intra et extra-urbaines, pour un accès aux lieux de vie et équipements culturels, sportifs, de loisirs à Sées, Argentan et Alençon.
- prêt de vélos gratuits pour relier nos différents quartiers.
- piétonisation partielle du centre-ville améliorant ses liens avec le quartier de la Mare aux Chiens et celui des Halles, nouveau quartier « priorité jeunesse ».
- création, place des Halles, parallèlement à la Médiathèque, d'un espace dédié, dans un local commercial vacant, lieu de rencontre, d'échanges et de projets pour la jeunesse locale ou les étudiants de passage. Pourquoi pas une salle de spectacles et de concerts un peu intimiste, complémentaire des équipements plus vastes des villes avoisinantes, et peut-être un festival de musique local ?

Coup de chapeau également à 3 jeunes architectes qui ont fait pendant 6 mois, un travail passionnant et passionné sur la richesse du patrimoine Sagien et l'immense potentiel qu'il représente pour l'aménagement futur de la ville :

- situation privilégiée de Sées au centre du département.
- bâtiments classés à mieux valoriser, et bâti remarquable à protéger.
- mise en valeur de l'Orne dans sa traversée de la ville, et des Lavoirs.
- valorisation des espaces paysagers et respect des clôtures et des arbres !!

Utopie ou vision d'avenir réalisable, proposée par des jeunes - qu'ils en soient remerciés ! - pour attirer une population jeune, active à Sées, ville verte, dynamique et touristique !

Et pour 2019, santé, sérénité, et belle année pleine de projets à tous les Sagiens!

Les élus de la liste « Construisons un autre avenir »

♦ Tribune de la majorité

Le rapport sur la ville que trois jeunes architectes de l'Ecole de Chaillot à Paris nous ont présenté le samedi 1^{er} décembre à la salle d'honneur de la mairie a suscité un vif intérêt auprès des auditeurs. Cette étude effectuée dans le cadre de leur cursus universitaire par ces jeunes femmes a permis de montrer une image globale et objective de notre ville avec ses atouts et ses points faibles.

L'intégralité de l'étude qu'elles ont établie et qu'elles ont gracieusement mise à disposition de la ville sera prochainement disponible sur le site de la ville et accessible à tous, une version papier est dores et déjà consultable au bureau de Mathilde Dehayes, chargée de communication. Nous vous invitons vivement à la consulter car elle est riche en renseignements de toutes sortes : historiques, architecturaux, typologiques et hydrographiques. Le regard de ces professionnelles totalement étrangères à la ville est riche d'enseignements.

Un patrimoine remarquable doit être vivant et c'est au travers de nos animations tout au long de l'année que nous nous efforçons de le faire vivre et de le mettre en valeur ; pour cette nouvelle année, c'est encore dans ce sens que nous vous proposerons des manifestations nombreuses, variées et accessibles à tous grâce aussi à nos partenariats avec des associations.

En cette période de vœux nous vous souhaitons pour vous et vos familles une bonne et belle année 2019.

Les élus de la majorité



JANVIER

Mardi 15 à 14h Galette du canton*

Inscription auprès des présidents de clubs Foyer Municipal

Teudi 17 à 19h Les Bouquinades du jeudi Médiathèque

Vendredi 18 à 14h Entraînement à la dictée* - salle de réunion mairie

à 19h Vœux à la Population Espace Culturel des Halles

Samedi 19 à 10h Les Classiques de Muriel: François Mauriac Médiathèque

à 19h Nuit de la lecture

En partenariat avec la librairie L'Oiseau Lyre Entrée libre Médiathèque

c Mardi 22 à 14h Thé Dansant* avec le **Duo Lacroix** Centre polyvalent

Tusqu'au 23 Exposition "Métamorphoses et pirouettes" de Gilbert Legrand - A voir aux heures d'ouverture de la médiathèque

Teudi 24 à 10h Séance bébés lecteurs Médiathèque

Vendredi 25 à 14h Ciné des Aînés* avec goûter - Cinéma le Rex à 20h30 Soirée de promotion Ciné-environnement Avant-première du film "Minuscule 2"

En partenariat avec le cinéma Le Rex et les étudiants du Lycée Agricole de Sées

Samedi 26 à 13h30 Concours de cartes

Contact : M. Benoist 02 33 81 94 60 - Centre Polyvalent

Mardi 29 à 13h30 Concours départemental de belote*, éliminatoires Foyer municipal



Médiathèque Emile Zola

De 20h30 à 22h00 : Lectures à voix haute sur le thème de la nuit

Public adulte Entrée libre

Coussins et plaids acceptés I

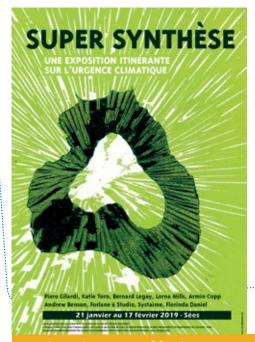
Animations gratuites proposées par la librairie L'Oiseau Lyre et la médiathèque Emile Zola





www.mediatheque-sees.fr

FEVRIER



21 janvier au 17 février 2019

"Super Synthèse" est une exposition itinérante sur l'urgence climatique proposée dans quatre containers aménagés. Elle présente les oeuvres de Piero Gilardi, Katie Torn, Bernard Legay, Lorna Mils, Andrew Benson, Forlane 6 Studio, Systaime, Florinda Daniel et Armin Copp. L'exposition est proposée par L'Unique, centre d'art pour l'espace public basée à Caen, en partenariat avec la ville de Sées. Elle sera visible sur la commune gratuitement - www.lunique.info

Vendredi 8 à 14h Entraînement à la dictée* salle de réunion mairie

Du 13 février au 5 mars Festival Télérama **Enfants** Cinéma Le Rex

Vendredi 22 à 14h Ciné des Aînés* avec goûter - Cinéma le Rex

Samedi 23 à 10h Les Classiques de Muriel: René Descartes Médiathèque

à 13h30 Concours de cartes

Contact : M. Benoist 02 33 81 94 60 - Centre Polyvalent

Teudi 28 à 10h Séance bébés lecteurs Médiathèque

A 19h Les Bouquinades du ieudi Médiathèque

*organisé par Générations Mouvements Rens: 02 33 27 91 39

Du 28 février au 2 mars Journées Chrétiennes du Cinéma

Cinéma Le Rex

Jeudi 28 février à 20h30 « L'Apôtre ».

Vendredi 1er mars à 20h30 « La Vierge, les coptes et moi »

Samedi 2 mars à 10h « Le Prophète »

à 14h « La Persécution des chrétiens »

17 janvier 2019 à 9h30



Co-organisée par le cinéma le Rex et la Maison de la Petite Enfance, parents et enfants sont appelés à venir participer aux P'tits Rex! Ces séances privilégiées sont une découverte et une approche adaptée pour les tout petits (à partir de 20 mois). A la suite de projections courtes, des modules sont proposés en fonction de la thématique abordée (lecture, comptine, manipulation d'objets en tout genre). Une "graine que l'on sème" comme l'affirme avec passion Pierrette, bénévole au cinéma, qui permet de sensibiliser à l'image dès le plus jeune âge et de développer une ouverture artistique.

3.50 € / séance (goûter offert) inscription obligatoire

Envoi de vos événements : avant le 1er février

